

ASSEMBLÉE NATIONALE

RENFORCER ENGAGEMENT ET PARTICIPATION DES CITOYENS - (N° 1157)

AMENDEMENT

N ° CL10

présenté par

M. Bilde, M. Baubry, Mme Bordes, M. Rambaud, Mme Lechanteux, Mme Diaz, M. Ménagé,
Mme Roullaud, M. Gillet, Mme Lorho, Mme Lelouis, M. Houssin et M. Guitton

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.